

Étude



Pauvreté dans les Pays de la Loire : la crise accentue les inégalités sociales et territoriales

Les Pays de la Loire ont été moins frappés par l'augmentation de la précarité induite par la crise économique amorcée en 2008. En 2011, 11,6 % de la population régionale vit sous le seuil de pauvreté, représentant une augmentation de 0,9 point par rapport à 2008, contre 1,2 point en France métropolitaine. En dépit d'une évolution de l'emploi dans la région un peu plus favorable, expliquant en partie ce constat, le marché du travail s'est nettement dégradé. Avec une population active qui croît plus rapidement qu'ailleurs en métropole, l'insertion des actifs sur le marché du travail constitue un défi majeur qui conditionne l'évolution de la précarité. Au-delà, la problématique de maintien en emploi des seniors se renforce. Les politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté sont en outre confrontées à des enjeux localisés : à l'image de la forte montée de la précarité dans la Sarthe, la crise économique a renforcé les inégalités territoriales en touchant davantage les personnes les plus vulnérables.

Vincent BONNEFOY,
Nicole GICQUAUD (Insee)

Face aux conséquences de la crise économique sur l'augmentation de la précarité, les Pays de la Loire ont mieux résisté que les autres régions de métropole. Les spécificités structurelles de la région, comme la diversité de son tissu productif, ont permis d'amortir les effets de la crise. Au-delà, le système de protection sociale a également contribué à endiguer ses conséquences : allocations chômage, politiques redistributives (impôts, prestations familiales, minima sociaux, etc.). En l'absence de redistribution, l'augmentation du taux de pauvreté régional aurait été supérieure de + 0,2 point entre 2008 et 2011, représentant environ 15 000 personnes.

Dans un contexte conjoncturel difficile, la lutte contre la pauvreté est un point essentiel des politiques de solidarité. Qu'elles soient pérennes ou ponctuelles, des mesures économiques et sociales se succèdent depuis 2008 pour contrecarrer les effets de la crise. En 2013, un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS) a été adopté en Comité interministériel de lutte contre les exclusions. Les actions de prévention et d'insertion sont renforcées par des dispositions empruntées à différentes thématiques (accès aux droits, emploi, logement, santé, etc.).

Une hausse plus contenue de la pauvreté dans les Pays de la Loire

Taux de pauvreté en 2011 et son évolution depuis 2006 par département, par âge et type de ménage

de ménage		Taux de pauvreté en 2011 (en %)	Évolution du taux de pauvreté (en points)			Niveau de vie mensuel médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté (en euros/U.C.)
			Entre 2006 et 2008	Entre 2008 et 2011	Entre 2006 et 2011	
Loire-Atlantique		10,7	- 0,4	+ 0,6	+ 0,2	812
Maine-et-Loire		12,1	- 0,5	+ 0,9	+ 0,4	815
Mayenne		12,2	- 0,7	+ 0,9	+ 0,2	820
Sarthe		13,1	- 0,3	+ 1,8	+ 1,5	802
Vendée		11,0	- 0,3	+ 0,7	+ 0,3	824
Pays de la Loire		11,6	- 0,4	+ 0,9	+ 0,5	814
France métropolitaine		14,3	- 0,2	+ 1,2	+ 1,0	787
Pays de la Loire	Familles monoparentales	32,6	- 0,1	+ 2,3	+ 2,2	nd
	Couples sans enfant	5,6	- 0,3	- 0,7	- 1,0	nd
	Couples avec enfants	10,0	- 0,9	+ 1,7	+ 0,8	nd
	Personnes seules	16,9	0,0	- 1,1	- 1,1	nd
	17 ans et moins	15,7	- 1,6	2,4	0,8	nd
	de 18 à 29 ans	13,0	- 1,4	1,8	0,5	nd
	de 30 à 64 ans	10,1	- 0,5	0,8	0,3	nd
	65 ans et plus	8,4	1,3	- 1,4	- 0,1	nd

nd : non disponible. U.C. : unité de consommation
Sources : Insee - DGFIP, Revenus disponibles localisés 2006, 2008 et 2011.

Réalisée en partenariat avec :

40 000 personnes pauvres de plus en cinq ans dans les Pays de la Loire

Faibles disparités des revenus, meilleure insertion des jeunes sur le marché du travail, forte activité féminine, sont autant d'éléments qui expliquent que les Pays de la Loire ont, avec la Bretagne, le plus faible taux de pauvreté des régions françaises. En 2011, environ 410 000 personnes, représentant 11,6 % de la population régionale, vivent dans un ménage qui dispose chaque mois d'un revenu par unité de consommation inférieur à 977 euros (cf. *Pour comprendre ces résultats*). Cette approche monétaire de la pauvreté est confirmée par une mesure des difficultés de la vie courante ressenties par les ménages : en 2010 dans les Pays de la Loire, 4,7 % des personnes se déclarent en situation de privation matérielle sévère, un des taux les plus faibles des régions françaises (ces personnes sont confrontées à la privation d'au moins quatre des neuf éléments considérés comme des biens ou des consommations courantes, parmi lesquels s'acheter de la viande ou du poisson, se chauffer).

La contraction économique induite par la crise financière de 2008 a accentué les disparités de niveaux de vie. Dans les Pays de la Loire, le niveau de vie médian des personnes parmi les 10 % les plus modestes (942 euros par unité de consommation en 2011) a progressé de 0,3 % en moyenne chaque année entre 2008 et 2011, quand il évoluait de 1,6 % pour les 10 % les plus aisés (2 800 euros en 2011). En cinq ans, entre 2006 et 2011, la part de personnes pauvres a augmenté de 0,5 point dans la région, représentant près de 40 000 personnes supplémentaires, contre + 1,0 point en France métropolitaine. La pauvreté a augmenté depuis 2008 alors qu'elle avait reculé entre 2006 et 2008. Cette plus faible augmentation de la précarité régionale est à mettre au regard de l'évolution un peu plus favorable de l'emploi, avec 3 000 emplois créés entre 2008 et 2011 (+ 0,1 % en rythme annuel contre 0,0 % au niveau national). Ces faibles créations d'emplois n'ont toutefois pas empêché le marché du travail de se dégrader. Le taux de chômage, qui s'élevait à 5,9 % de la population active en moyenne en 2008, atteint 8,7 % en 2013, une progression identique au niveau national. La région se heurte au défi d'insérer un nombre important d'actifs entrant sur le marché du travail (+ 0,8 % en rythme annuel, contre 0,7 % en France), nécessitant de créer plus d'emplois en comparaison des autres régions.

La Loire-Atlantique apparaît comme le département le plus épargné : le taux de pauvreté y a progressé de 0,6 point depuis 2008 pour s'établir à 10,7 % en 2011. À l'inverse, la précarité s'est intensifiée dans la Sarthe. Même si son taux de pauvreté (13,1 %) reste inférieur au niveau national en 2011, il a augmenté très fortement depuis 2008 (+ 1,8 point), en lien avec l'importante augmentation du taux de chômage (+ 3,3 points entre 2008 et 2013). Les départements de Maine-et-Loire et de la Mayenne ont été moins impactés, la proportion de personnes pauvres y a progressé de + 0,9 point entre 2008 et 2011. L'augmentation du taux de pauvreté a été un peu plus faible en Vendée sur cette même période (+ 0,7 point).

Qu'elles soient locales ou nationales, des politiques publiques visent à endiguer la précarité dans la région. Les politiques d'insertion menées par les départements dans le cadre de la gestion du dispositif du RSA, l'expérimentation en Loire-Atlantique d'un dispositif de lutte contre le non-recours aux prestations, mise en place dans le cadre du plan pluriannuel (PPLPIS),

en sont quelques exemples. Fin 2011, le Conseil régional adoptait un plan de lutte contre la crise et d'accompagnement des mutations, destiné à promouvoir l'emploi et l'innovation.

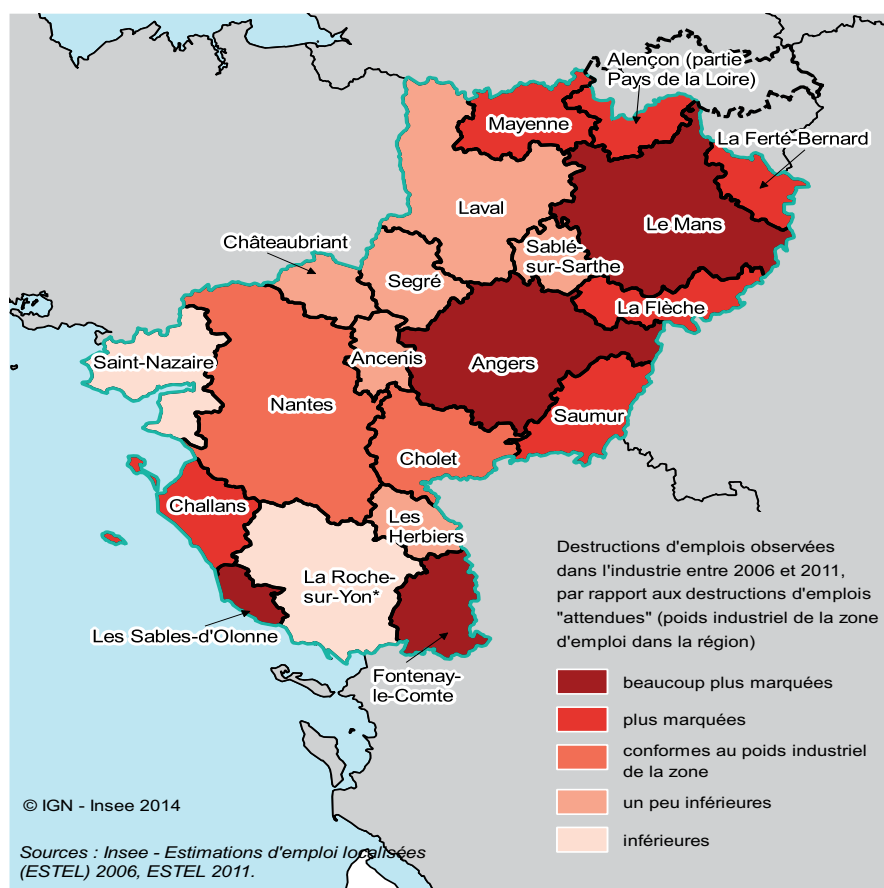
Les familles monoparentales et les enfants de plus en plus touchés

La crise a affecté plus intensément les personnes les plus vulnérables. C'est le cas des familles monoparentales qui ne peuvent s'appuyer que sur un seul apporteur de ressources au sein du ménage. En 2011 dans les Pays de la Loire, près d'un tiers des personnes vivant dans une famille monoparentale (32,6 %) sont pauvres. Cette proportion a augmenté de 2,3 points depuis 2008, plus que pour l'ensemble des ménages (+ 0,9 point).

La part des personnes pauvres au sein d'un couple avec enfants est moins élevée (10 % en 2011), même si elle a fortement augmenté entre 2008 et 2011 (+ 1,7 point), particulièrement pour les familles avec trois enfants ou plus.

Les zones d'emploi de la Sarthe et de Maine-et-Loire particulièrement touchées par les destructions d'emplois industriels

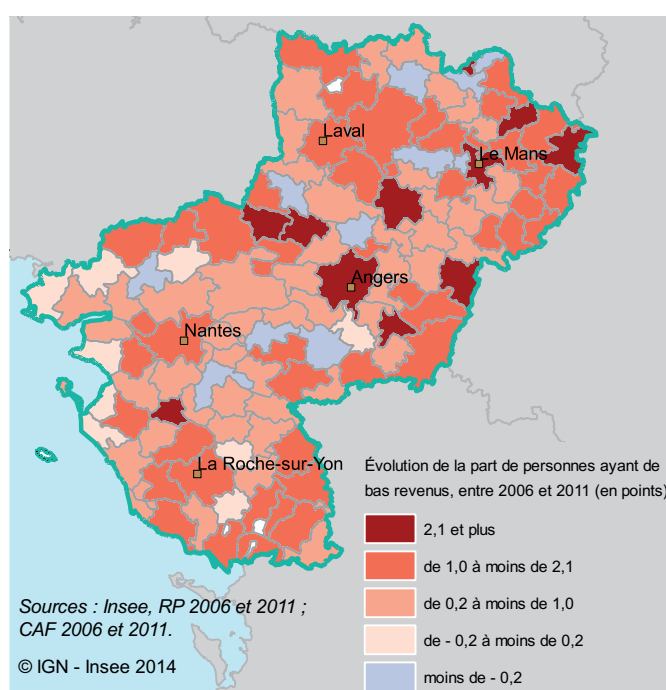
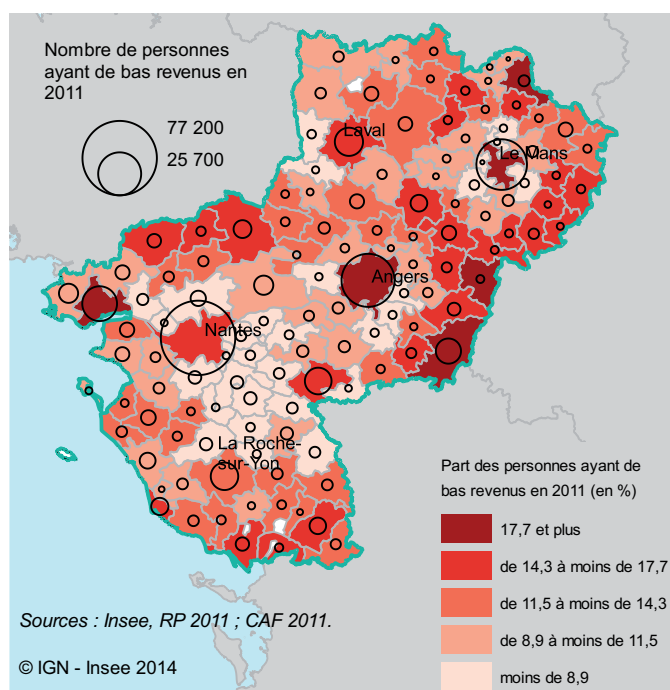
Écart entre les destructions d'emplois industriels observées dans chaque zone d'emploi et le poids industriel de la zone d'emploi dans la région



Lecture : La zone d'emploi du Mans regroupe 9 % des emplois industriels régionaux mais concentre 17 % des destructions d'emplois industriels de la région entre 2006 et 2011. Elle apparaît donc comme une zone ayant des destructions d'emplois industriels « beaucoup plus marquées » au regard de son poids dans l'industrie régionale.

Une montée de la précarité dans les territoires où la pauvreté est déjà plus prégnante

Part des personnes vivant avec un bas revenu en 2011 (carte de gauche), et son évolution depuis 2006 (carte de droite)



À l'inverse, les personnes seules et les personnes vivant en couple sans enfant ont été moins affectées. Dans les Pays de la Loire comme en France métropolitaine, le taux de pauvreté a même légèrement diminué au sein de ces familles. Particulièrement représentées chez les personnes de plus de 65 ans, ces deux formes de ménage ont un niveau de vie qui dépend plus fortement de l'évolution des pensions de retraite. Celles-ci, revalorisées selon l'inflation entre 2008 et 2011, ont joué un rôle d'amortisseur en temps de crise.

La crise économique a également accentué les inégalités entre les générations. Le taux de pauvreté chez les enfants de moins de 17 ans a augmenté de 2,4 points pour atteindre 15,7 % en 2011. Ces enfants subissent les bas-niveaux de revenus de leurs parents, conséquences du chômage, de la précarité de l'emploi ou encore de la structure familiale.

La pauvreté chez les jeunes âgés de 18 à 29 ans a fortement augmenté entre 2008 et 2011 (+ 1,8 point), portant la part de jeunes en situation de pauvreté à 13 %, contre 16,2 % au niveau national. Dans la Sarthe, l'augmentation y est beaucoup plus forte (+ 3 points). Devant les difficultés économiques et la forte augmentation de la population active, la région doit faire face au défi d'insérer les jeunes adultes qui sortent du système scolaire sur le marché du travail. Les Missions locales, service public dédié aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, font partie des acteurs qui aident les jeunes à surmonter les difficultés faisant obstacle à leur insertion

professionnelle. Le maintien en emploi des jeunes s'avère également un enjeu : leurs contrats de travail, majoritairement des CDD et contrats d'intérim, peuvent ne pas être renouvelés.

La crise a amplifié les disparités territoriales

En impactant de façon plus importante les personnes les plus vulnérables, la crise a renforcé les disparités territoriales. Les grands pôles urbains ont été très touchés par la montée de la pauvreté, à l'image des agglomérations du Mans ou d'Angers. Ils concentrent une part importante de population dont la situation sociale est fragilisée : familles monoparentales particulièrement présentes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, familles d'ouvriers, jeunes à la recherche d'un emploi... La part de la population à bas revenus (cf. *Pour comprendre ces résultats*) augmente davantage dans les territoires où elle était déjà plus élevée : territoires autour des pôles urbains secondaires et territoires ruraux éloignés des grands centres urbains.

À l'inverse, la pauvreté a augmenté moins intensément dans les couronnes des agglomérations comme Nantes et Angers, où s'installent de nombreux actifs, plus aisés en moyenne. Les territoires du littoral ont été également plus préservés : la structure de leur population plus âgée en moyenne peut expliquer leur meilleure résistance en période de crise.

Destructions d'emplois industriels et hausse de la pauvreté

La structure productive des territoires est aussi un facteur décisif face à la crise. L'industrie, qui occupe une place importante dans la région (17,1 % de l'emploi total en 2011) a été particulièrement touchée. Les destructions d'emplois industriels, qui se sont accélérées avec la crise (20 000 emplois détruits entre 2006 et 2011 dont 14 000 depuis 2008), ont eu des répercussions sur le niveau de vie des personnes résidant dans les territoires à forte composante industrielle. Elles peuvent conduire à des situations de pauvreté, que ce soit pour les personnes perdant leur emploi (perception de minima sociaux en l'absence de droit au chômage) ou pour des personnes qui peinent à s'insérer dans un marché du travail peu porteur. Le nombre de bénéficiaires des minima sociaux a ainsi augmenté parallèlement à la montée du chômage. En 2012, 120 000 personnes ont bénéficié du RSA-socle dans les Pays de la Loire, soit 18 000 personnes de plus qu'en 2006 (+ 2,7 % en moyenne chaque année sur cette période).

Certaines zones d'emploi ont plus contribué aux destructions d'emplois industriels que ne le laissait présager leur poids industriel dans la région. C'est le cas des zones d'emploi du Mans et d'Angers, qui ont pâti de leur exposition aux secteurs les plus en difficulté, dans le secteur des matériels de



transport pour l'une (3 000 emplois salariés détruits dans ce secteur entre 2006 et 2011) et dans le secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure pour l'autre (4 000 emplois salariés détruits). La part des personnes disposant de bas revenus y a fortement augmenté entre 2006 et 2011, de + 2,2 points pour la zone d'emploi du Mans et de + 1,6 point pour celle d'Angers (+ 1 point au niveau régional). Dans les zones d'emploi de la Ferté-Bernard, Saumur ou encore Fontenay-le-Comte, la population a été fragilisée par les pertes d'emplois industriels, et le nombre de personnes à bas revenus y a augmenté plus vite qu'en moyenne dans la région (respectivement + 1,6 point, + 1,4 point et + 1,2 point).

À l'inverse, sans être épargnée par les destructions d'emplois industriels, en particulier dans la construction navale, la zone d'emploi de Saint-Nazaire a mieux résisté, et la part des personnes ayant de bas revenus a augmenté plus modérément qu'ailleurs dans la région (+ 0,2 point). C'est également le cas des zones d'emploi de Challans et des Herbiers (respectivement + 0,7 et + 0,8 point).

Les créations d'emplois dans le tertiaire : un rempart contre la pauvreté ?

Dans les Pays de la Loire, les créations d'emplois dans le secteur tertiaire (46 000 créations nettes entre 2006 et 2011) ont plus que compensé les pertes d'emplois industriels. Les secteurs de l'action sociale et médico-sociale et des services aux entreprises ont été les plus créateurs d'emplois.

La Loire-Atlantique est le principal moteur de la dynamique de l'emploi tertiaire dans la région en concentrant les trois quarts des créations nettes d'emplois. Entre 2006 et 2011, la Sarthe et la Mayenne ont détruit des emplois dans le secteur tertiaire, rendant plus difficile l'insertion des personnes sans emploi. Les perspectives de réinsertion sur le marché du travail des personnes ayant perdu leur emploi sont plus favorables dans un territoire où les secteurs porteurs « prennent le relais » sur les secteurs les plus en difficulté. Leur reconversion vers des secteurs créateurs d'emplois constitue toutefois une difficile équation, notamment lorsque

les compétences demandées diffèrent fortement. En 2013, l'État, la Région des Pays de la Loire et les partenaires sociaux, ont lancé un dispositif de « Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour les filières stratégiques », intitulé « Compétence 2020 ». Ce dispositif vise à anticiper la mobilité des salariés travaillant dans des entreprises appartenant à des filières fragilisées ou en forte évolution. Des « cellules opérationnelles de filières » ont pour mission de recenser les besoins des entreprises appartenant à des filières porteuses afin de les rapprocher des compétences disponibles dans les filières fragilisées et des compétences des demandeurs d'emploi issus d'autres secteurs industriels. La première cellule, installée en janvier 2013, regroupe les filières navale, aéronautique et des énergies marines renouvelables (EMR).

Occuper un emploi, même dans un secteur porteur, ne garantit pas d'échapper à la pauvreté. Face au ralentissement économique et à la montée du chômage, le développement des contrats courts, ou le recours au chômage partiel sont propices à l'augmentation du nombre de personnes cumulant emploi et situation de pauvreté. En France, en 2010, 2,2 millions de personnes sont des « travailleurs pauvres », dont 70 % travaillent toute l'année. Cette situation se retrouve plus fréquemment dans des métiers qui cumulent contrat court, faible rémunération horaire et temps partiel répandu. La création du RSA-activité en juin 2009 s'inscrit dans une logique qui vise à améliorer le niveau de vie des personnes occupant des emplois dits « précaires ».

Pour comprendre ces résultats

Le revenu disponible est le revenu fiscal déclaré auquel on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux, prestations familiales, aides au logement) et duquel on soustrait les impôts directs.

Le niveau de vie s'obtient en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation.

Le taux de pauvreté correspond à la part de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil correspond à 60 % du niveau de vie médian, estimé à 977 euros par mois et unité de consommation en 2011 en France métropolitaine.

La proportion de personnes appartenant à un ménage à bas revenus est le nombre de personnes couvertes par un allocataire de la CAF ayant des revenus déclarés par unité de consommation inférieurs au seuil de pauvreté, rapporté à une population « potentiellement éligible » aux prestations de la CAF.

Pour en savoir plus :

Gicquaud N. et Seguin S., *Ménages modestes et territoires fragiles : premiers touchés par la crise dans les Pays de la Loire*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°103, juin 2012.

Seguin S., *Pays de la Loire : moins de pauvreté et d'inégalités qu'ailleurs malgré des disparités territoriales*, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°100, décembre 2011.

Houdré C., Ponceau J. et Zergat Bonnin M., *Les niveaux de vie en 2011*, Insee, *Insee Première*, n°1464, septembre 2013.

Rapports 2011, 2012 et 2013 de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES).



Insee Pays de la Loire

105, rue des Français Libres - BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 09 72 72 4000 pour le prix d'un appel local.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Paul FAUR

RÉDACTEUR EN CHEF :
Sylvain DUVERNE

COORDINATION :
Vincent BONNEFOY

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :
Clémence CULY

BUREAU DE PRESSE :
02 40 41 75 89

MISE EN PAGE / IMPRESSION :
Imprimerie ALLAIS

Dépôt légal : 2^e trimestre 2014
ISSN 1633-6283

© INSEE Pays de la Loire
Juin 2014